

Extrait du Puissance 2D - Le développement durable en région

<http://puissance2d.fr/Vive-les-abeilles-Epernay-sera-la>

Vive les abeilles : Epernay sera la deuxième collectivité au monde à proposer une carte interactive

- Acteurs -
Date de mise en ligne : mardi 1er août 2017

Description :

Après Oslo, Epernay (Marne) sera la deuxième collectivité au monde à proposer une carte interactive permettant de repérer les endroits où les pollinisateurs peuvent s'alimenter. Les habitants et les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans la démarche et participer à son élaboration peuvent ainsi cartographier leur contribution sur une carte interactive en ligne.

Copyright © Puissance 2D - Le développement durable en région - Tous droits

réservés

Un projet TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte)

La Ville d'Epernay, ainsi que le Pays d'Epernay Terres de Champagne et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims sont lauréats du label "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV).

Dans le cadre de cet appel à projets, la Ville d'Epernay s'engage dans la transition énergétique et écologique au travers d'actions concrètes et opérationnelles en faveur de la préservation de la biodiversité, afin d'améliorer sa connaissance et de la valoriser, et de contribuer à sensibiliser le public à ce sujet.

La Ville d'Epernay se veut exemplaire et a entrepris des démarches pour favoriser le potentiel pollinisateur de la Ville : fleurissement alternatif, plantations mellifères (qui produisent des substances récoltées par les insectes butineurs pour être transformés en miel), pratique du fauchage tardif, démarche "zéro pesticide", gestion durable des espaces verts ou encore installation de ruches sur le toit d'un de ses bâtiments publics (Maison des Arts et de la Vie associative, Parc des Loisirs Roger-Menu).

La Ville d'Epernay souhaite aujourd'hui initier une nouvelle action, le projet "Chemin des abeilles", qui s'inscrit dans l'action de l'Agenda 21 "La biodiversité à Epernay : amélioration de la connaissance, valorisation et préservation".

Le but est de matérialiser un parcours à travers la ville, que les pollinisateurs pourront suivre pour vivre et s'alimenter.

Ce sera une première en France. Il s'agit également de sensibiliser les habitants au jardinage au naturel, sans pesticides chimiques de synthèse, responsables entre autres de la mortalité des pollinisateurs.

La réalisation de ce projet a coûté à la collectivité 5 500 euros TTC.

Un site participatif

Accueillir et développer la biodiversité en ville est l'un des engagements de la municipalité.

Ce projet, même s'il est porté par la Ville d'Epernay, est avant tout une démarche collective et participative. En effet, les habitants et les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans la démarche peuvent participer à son élaboration. Ils sont, d'une part, encouragés à planter des espèces mellifères pour accueillir les pollinisateurs dans leurs jardins privés ou collectifs.

D'autre part, ils sont invités à cartographier leur contribution sur une carte interactive en ligne, en localisant et identifiant leur propre point d'accueil de la biodiversité (plantations, habitats, ruches) sur cette carte.

L'ensemble de ces "refuges pour les pollinisateurs", parsemés à travers la ville, formera "le Chemin des abeilles".

Le site offre aux usagers une interface qui doit leur permettre de s'informer sur les notions de :

• biodiversité

• pollinisation

• pollinisateurs

• habitats accueillant les pollinisateurs

• plantes mellifères (une liste d'espèces est proposée)

• jardiner au naturel (des conseils simples pour éviter les produits chimiques dans le jardin sont proposés).

Par ailleurs, le site permet de mettre en avant, dans une rubrique "actualités", les actions et projets de la Ville en lien avec la biodiversité.

Accéder au site

Vive les abeilles : Epernay sera la deuxième collectivité au monde à proposer une carte interactive

L'URL du site est <http://chemindesabeilles.epernay.fr/>

Un lien depuis le site de la Ville est également créé dans la rubrique Développement durable.

De plus, régulièrement, des informations seront réalisées sur les réseaux sociaux et sur le site de la Ville.

Ce site a été officiellement mis en ligne le jeudi 22 juin 2017.

Être et y contribuer

Le site « Le Chemin des Abeilles » donne la possibilité aux Sparnaciens, associations et entreprises sparnaciennes d'agir en participant à la création de ce cheminement de biodiversité.

Une fois son compte créé, l'internaute peut mettre en ligne sa contribution qui sera géolocalisée sur une carte interactive.

Il choisit alors entre 3 pictogrammes selon son projet, c'est-à-dire la mise en place d'une ruche, d'un habitat pour accueillir les pollinisateurs ou d'une plante mellifère pour les nourrir.

Une courte description de son projet peut accompagner la contribution, ainsi qu'une photo.

Les projets de la Ville d'Epernay sont également rattachés (un logo permet d'identifier distinctement les projets publics).

A noter : les contributions géolocalisées en dehors d'Epernay ne sont pas acceptées.